

# VILLE DU FRANÇOIS



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du 19 août au 19 septembre 2024**

Procédure de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme  
relative au projet d'extension de l'Hôtel de ville

Par arrêté n°2024-00210/DUAL du 17 juillet 2024, Monsieur le Maire de la Ville du François a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme relative au projet d'extension de l'Hôtel de ville.

La personne responsable de la modification du PLU est la Ville du François, représentée par Monsieur Samuel Tavernier et dont le siège administratif est situé à l'Hôtel de ville – Place Charles de Gaulle – 97240 Le François.

À cet effet et par décision n°E24000007/97 du 17 juin 2024 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Martinique, **Madame Ghyslaine Marie-Jeanne Gilot**, expert-immobilier a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en Mairie  
**du 19 août 2024 au 19 septembre 2024 inclus**  
pour une durée de 32 jours consécutifs.

Madame la commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme, Immeuble Leibnitz, au 14 rue Homère Clément les :

- Lundi 19/08/2024 : de 08h à 11h : Ouverture et permanence
- Lundi 26/08/2024 : de 14h à 17h
- Mercredi 04/09/2024 : de 09h à 12h
- Vendredi 13/09/2024 : de 09h à 12h
- Jeudi 19/09/2024 : de 14h30 à 17h30 : Permanence et clôture

Le dossier d'enquête publique comprend le dossier de modification, les avis des personnes publiques associées, l'avis de la MRAe indiquant l'absence de nécessité de procéder à une évaluation environnementale, le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêteur.

**Pendant la durée de l'enquête**, le dossier sera consultable :

- Sur place, à la Mairie du François, Direction de l'Urbanisme, Immeuble Leibnitz, située 14 rue Homère Clément, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux
  - Du lundi au vendredi de 07h30 à 13h30
  - Les lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 (*hormis le jeudi 22/08 après-midi*)
- Sur le site internet de la ville : <https://www.ville-francois.fr/>
- Sur demande :
  - Par courrier postal (*avec frais*) à Madame la commissaire enquêteur, Hôtel de ville, Place Charles de Gaulle, 97240 Le François
  - Par mail : [urbanisme@ville-francois.fr](mailto:urbanisme@ville-francois.fr) ; à l'attention de Madame la commissaire enquêteur

**Le public pourra également consigner ses observations sur le registre papier disponible à la Direction de l'urbanisme, par courrier postal et par mail (précisions ci-dessus désignées).**

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Direction de l'Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la ville : <https://www.ville-francois.fr/>

Le François, le 17 juillet 2024

Le Maire,  
**Samuel Tavernier**

**Informations et renseignements :**  
Direction de l'urbanisme au **0596 54 13 50**.